

ÉDITORIAL

*C'est la rentrée !
Par Papa Abdoulaye DIOP*

P.04

ACTUALITÉ

LUTTE CONTRE LE CANCER
*Le Président Macky SALL appelle à
briser les tabous*

P.15

AU CŒUR DES TERRITOIRES

*Le Delta du Saloum face aux
défis qui menacent sa riche
biodiversité*

P.19-20

D O S S I E R

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ÉDUCATION



**L'éducation,
une compétence
transférée...**

P.05-08

A C T U A L I T É

OCTOBRE ROSE



P.09-14



**Historique et sens
d'un combat contre un mal qui tue**

MISSIONS ET OBJECTIFS DE LA CNDT

Les missions de la Commission nationale du Dialogue des Territoires CNDT sont précisées par le Décret n°2015-1970 du 21-12-2015 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la CNDT.

Ces missions sont au nombre de six (06) :

- Assister Monsieur le Président de la République dans la définition de mécanismes de coopération territoriale ;*
- Accompagner le Gouvernement dans la promotion des Groupements d'intérêt communautaire;*
- Aider les collectivités locales à la mise en place de groupements d'intérêt communal et à la création d'Etablissements publics territoriaux;*
- Faciliter la constitution des groupements territoriaux ou pôles territoires;*
- Faciliter les relations entre gouvernement et collectivités locales d'une part et d'autre part entre collectivités locales pour améliorer la concertation entre acteurs territoriaux;*
- Fournir au Président de la République et au Gouvernement, les analyses nécessaires au renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales.*

La mise en œuvre des missions de la CNDT permettra l'atteinte des objectifs suivants :

- Faciliter la cohésion économique, sociale et territoriale grâce à la valorisation de mécanismes de coopération territoriale ;*
- Aider à la définition des dispositifs de gouvernance des territoires en favorisant le dialogue intra-territorial et interterritorial;*
- Appuyer le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales en définissant des mécanismes adaptés pour leur mobilisation.*





ÉDITORIAL



P. 04

C'est la rentrée !
Par Papa Abdoulaye DIOP

ACTUALITÉ



P. 09-14

OCTOBRE ROSE
*Historique et sens
d'un combat contre
un mal qui tue*

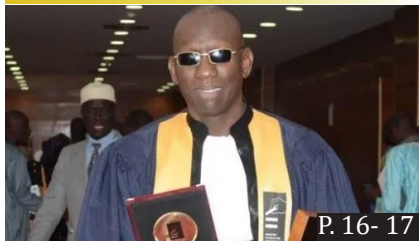
ACTUALITÉ



**Octobre
Rose**
Le dépistage précoce est
notre meilleur allié dans la
LUTTE CONTE LE CANCER
**Le Président Macky SALL
appelle à briser les tabous**

P. 15

PORTRAIT



P. 16- 17

**Assane NDIAYE, un modèle
d'enseignant qui inspire par
sa vocation**



Dossier

P. 05-08

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ÉDUCATION

L'éducation, une compétence transférée ...

AU COEUR DES TERRITOIRES



P. 18-19

**Le Delta du Saloum face aux
défis qui menacent sa riche
biodiversité**

CULTURE



P. 21

**Viviane Chidid remporte le prix
de la meilleure artiste féminine
aux Trace Awards**

Directeur de publication
Papa Abdoulaye DIOP

Rédacteur en chef
Boubacar Démba SADIO

Chef d'édition
Sonia Hernanie BASSE

Crédit Photo
Papis Ndiaye

Conception graphique
Moïse André SAMBOU
Mamadou Lamine KASSE

Adresse
Km 6, Avenue Cheikh Anta DIOP-Stèle Mer-
moz, Immeuble El H. Serigne Bassirou MBACKE
6ème Etage

Téléphone
+221 33 869 45 96

SITE: www.cndt.sn
Retrouvez-nous sur les différentes plateformes
digitales : Facebook/Instagram/Twitter.



C'est la rentrée !



Par Papa Abdoulaye DIOP

La rentrée scolaire au Sénégal est un moment crucial pour des milliers d'élèves, d'enseignants et de familles. C'est un moment où l'excitation, l'anticipation et parfois même l'anxiété se mêlent alors que les élèves se préparent à une nouvelle année d'apprentissage et de découvertes. Ainsi, chaque année, dans notre pays, des milliers d'élèves reprennent le chemin de l'école, portant avec eux l'espoir d'un avenir meilleur. C'est également un moment où le système éducatif du pays est mis à l'épreuve et où les autorités doivent relever de nombreux défis pour assurer une rentrée de qualité pour tous. Durant cette année 2023-2024, particulière du fait de son caractère électoral, nous observerons de près les attentes des enseignants en termes de revendications et les avancées notées dans le système éducatif sénégalais.

Les enseignants, en tant que piliers du système éducatif, ont des attentes légitimes comme pour chaque rentrée scolaire. Pendant longtemps, les enseignants sénégalais avaient réclamé une rémunération plus équitable en reconnaissance de leur rôle essentiel dans la société. Des discussions ont eu lieu sur la question des salaires et depuis juillet 2022, nos enseignants ont connu une hausse substantielle de leurs salaires donnant l'impression qu'une « injustice » avait été réparée comparativement à d'autres corps de métier de l'administration qui étaient nettement mieux rémunérés. Aujourd'hui-en tous cas pour ceux qui ne sont pas dans des revendications politiques- ils réclament des conditions de travail améliorées. Cela inclut des infrastructures scolaires adéquates, des salles de classe bien équipées, et un environnement sûr pour les élèves et le personnel. Certes, des efforts ont été entrepris ces dernières années pour moderniser les écoles, mais il reste encore beaucoup à faire. Nos enseignants insistent également dans

leurs plateformes revendicatives sur la formation continue. Ils sont en effet conscients de l'importance de rester à jour avec les dernières pédagogies avancées. Ils souhaitent donc avoir accès à une formation continue de qualité pour améliorer leurs compétences et leur enseignement.

Apporter des réponses même partielles à ces attentes sont cruciales pour garantir un environnement éducatif stable et épanouissant, tant pour les enseignants que pour les élèves.

Malgré ces défis auxquels il fait face, force est de reconnaître que le système éducatif sénégalais a connu des avancées notables au cours des dernières années.

D'abord l'engagement d'une éducation pour tous a été décliné afin de permettre à tout jeune sénégalais d'avoir un accès facile à l'éducation primaire. Ainsi le pays a mis en place des politiques visant à augmenter l'accès à l'éducation, en particulier pour les filles et les enfants défavorisés. Des efforts ont été déployés également pour réduire le taux d'analphabétisme et pour assurer une scolarisation plus équitable. Le Sénégal a également beaucoup investi dans les infrastructures éducatives pour éradiquer notamment les « abris provisoires » et construire de nouveaux établissements primaires, moyens, secondaires et supérieurs. Dans le même sillage l'accès à l'électricité et à l'eau potable dans les écoles a été étendu. Ensuite le pays a entrepris une réforme du curriculum pour rendre l'éducation plus pertinente et ciblée sur les compétences, en vue de préparer les élèves à un avenir en constante évolution. Enfin l'État, dans sa volonté d'impulser une nouvelle dynamique à l'école sénégalaise, a développé des initiatives visant à intégrer la technologie et l'innovation dans l'éducation, permettant aux élèves d'acquérir des compé-

tences numériques essentielles pour le monde d'aujourd'hui.

Il faut reconnaître que l'accent mis sur l'éducation de base, l'augmentation des infrastructures scolaires et l'amélioration des ressources pédagogiques a contribué à créer un environnement propice à l'apprentissage. De plus, les initiatives visant à promouvoir l'éducation des filles et l'accès à l'éducation dans les zones rurales ont renforcé l'équité dans le système éducatif.

Cependant, des défis persistent. Le manque de ressources financières et humaines, ainsi que les disparités régionales dans l'accès à l'éducation, demeurent des obstacles majeurs pour une éducation pour tous. Pour progresser, il est essentiel de résoudre ces problèmes de manière proactive. Les partenariats public-privé, l'investissement dans la formation des enseignants et l'innovation pédagogique peuvent permettre de lever ces obstacles. De même la promotion de valeurs telles que le respect, la tolérance et l'inclusivité au sein des écoles sénégalaises est un défi majeur à relever pour consolider le vivre ensemble sénégalais. L'éducation, en effet, ne se limite pas seulement aux connaissances académiques, mais doit également jouer un rôle dans la formation de citoyens responsables et éthiques.

En définitive, la rentrée scolaire est un moment de réflexion et d'action. En unissant nos efforts, en écoutant les enseignants et en valorisant l'éducation, nous pouvons créer un avenir éducatif radieux pour le Sénégal. Il est légitime aujourd'hui vu le contexte sécuritaire à nos frontières et les dynamiques internationales de continuer à faire de l'éducation une priorité nationale incontestée, afin que chaque enfant ait la possibilité de réaliser son potentiel et de contribuer positivement à la société.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ÉDUCATION

L'éducation, une compétence transférée ...



Des élèves sur le chemin de l'école

Depuis la mise en place de l'Acte III de la décentralisation en 2013, l'État sénégalais a transféré certaines compétences notamment en matière d'éducation aux collectivités territoriales que sont les communes et les départements. Ce transfert de compétences vise à rapprocher la gestion de l'éducation des citoyens, à améliorer la qualité de l'enseignement et à favoriser le développement local. Ainsi, parmi les missions confiées aux collectivités territoriales depuis cette réforme figurent la gestion des infrastructures éducatives et la planification de l'offre éducative. Elles ont également en charge la gestion du personnel éducatif et la promotion de l'éducation de qualité. Autres points à la charge des collectivités territoriales sont la mobilisation des ressources financières et le suivi et évaluation des progrès de l'éducation sur leur territoire. « Collectivités territoriales et Education », c'est le sujet de la rubrique « Dossier » du mois d'Octobre 2023 du Magazine « Echos des Territoires ».

De manière claire, aujourd'hui, l'éducation n'est plus seulement une affaire d'État, dans la mesure où les collectivités territoriales sont devenues des acteurs déterminants du système éducatif, en raison notamment des conséquences des lois de décentralisation.

En réalité, au courant de différentes

réformes de la décentralisation, le rôle des collectivités territoriales en matière d'éducation s'est considérablement modifié. Dépassant largement leurs attributions de bâtisseurs et de gestionnaires soucieux du bon fonctionnement des établissements et écoles qui leur sont confiés, les collectivités s'affirment désormais dans la construction d'une politique éducative

locale vouée à la réussite des élèves

Les missions des collectivités territoriales en matière d'éducation conférées par l'A3D

De manière plus spécifique, la décentralisation a précisé de manière très



Le maître expliquant le cours à ses élèves

fine la répartition des rôles et des compétences des collectivités territoriales en matière d'éducation.

Aux communes sont dévolues : la construction et équipement des écoles élémentaires, préscolaires, écoles communautaires de base et écoles franco-arabe ; la participation à la gestion et à l'administration des écoles élémentaires, préscolaires, daaras, écoles communautaires de base et écoles franco arabes ; le recrutement de personnels d'éducation et de formation pour les classes préscolaires communautaires et des centres d'éducation de base des jeunes et des adultes analphabètes ; l'appui aux Daaras ; les soutiens scolaires ; l'allocation et la répartition de bourses et d'aides scolaires ; le recrutement et prise en charge des personnels d'appoint des écoles élémentaires, préscolaires, des écoles franco arabes et écoles communautaires de base ; la promotion des langues nationales et de la tradition orale ; le recrutement d'alphabétiseurs ; la formation des formateurs et alphabétiseurs ; le soutien à la formation professionnelle ; la participation à l'acquisition de manuels et de fournitures scolaire pour les écoles élémentaires, préscolaires, écoles communautaires de base et écoles franco-arabe et l'élaboration et la mise en œuvre du plan communal de lutte contre l'analphabétisme.

De même, si plusieurs écoles publiques se trouvent sur le territoire de la commune, le conseil municipal détermine le ressort de chacune d'entre elles, c'est-à-dire qu'il précise dans quelle école doivent être affectés les élèves en fonction de leur lieu de résidence dans la commune. Si la sectorisation scolaire est établie par le conseil municipal, il appartient au maire de traiter les éventuelles demandes de dérogation relatives à la sectorisation.

Pour le département, il a en charge les constructions et les travaux dans les collèges.

Il assure de manière générale la construction, l'équipement de lycées d'enseignement technique et lycées professionnels ; la construction de centres d'enseignement technique et de formation professionnelle ; l'élaboration et la mise en œuvre du plan départemental de développement de l'éducation et de la formation ; la création d'une bourse des métiers ; la participation à l'acquisition de manuels, de fournitures scolaires et de matériels didactiques pour les lycées d'enseignement technique et professionnels, et les centres de formation professionnelle ; l'appui au fonctionnement des organes de gestion au niveau régional ; la promotion du partenariat école/entreprises ; la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la tranche départementale de la carte scolaire

régionale ; l'équipement et l'entretien des lycées et collèges d'enseignement général et participation à leur gestion par le biais des structures de dialogues et de concertation l'élaboration et la mise en œuvre du plan départemental d'élimination de l'analphabétisme ; le soutien à la formation professionnelle ; la participation à l'acquisition de manuels et de fournitures scolaire des lycées et collèges d'enseignement général ; l'allocation de bourses et aides scolaires ; l'autorisation d'exercer comme opérateur en alphabétisation ; la promotion de l'éducation inclusive ; la promotion des valeurs civiques et de la citoyenneté active.

Dans cette dynamique initiée par l'Etat central pour faire de l'éducation une compétence transférée aux collectivités territoriales, la prise en charge du secteur éducatif relève à la fois des élus qui prennent les décisions dans les conseils et des services dédiés qui assurent la gestion et l'exécution de ces décisions.

Cependant, des problèmes subsistent et qui amènent à se poser la question à savoir si les collectivités territoriales sont en mesure d'assumer le rôle que l'A3D leur confère dans l'éducation. Parmi ces problèmes, deux principalement ont attiré notre attention compte de l'acuité avec laquelle ils se posent.



Remise de fournitures scolaires offertes par une collectivité territoriale

Des problèmes organisationnels qui sont difficiles à cerner

La nouvelle répartition des compétences amenée par la décentralisation fait peser les charges les plus lourdes sur les petites entités (communes rurales, petites communes urbaines, départements périphériques).

Le domaine de l'éducation fondamentale, par exemple, qui leur a été dévolue est celle qui accueille le plus grand nombre d'élèves. C'est en outre sur elle que portent, depuis une dizaine d'années, la plupart des déclarations d'objectifs à atteindre en matière de progrès éducatifs. Ce qui signifie que c'est au niveau le plus local que devront dorénavant se réaliser lesdits progrès et que la responsabilité en incombe aux collectivités territoriales. Il faut ajouter que la majorité des populations résident encore en zone rurale où les situations d'extrême dénuement sont les plus sévères. C'est donc dans ces zones que la question des stratégies éducatives à mettre en œuvre pour les groupes défavorisés se pose avec le plus d'acuité.

Cette manière de reporter la responsabilité de leur développement sur les groupes les moins bien équipés pour l'assumer semble plus que problématique, qu'on l'évalue d'un point de vue éthique ou fonctionnel. Elle construit

des situations qui se trouvent aggravées par le caractère novateur de la décentralisation dans des pays qui ont une tradition centralisatrice. Ceux-ci ont dû créer de toutes pièces certaines de leurs nouvelles entités infranationales chargées de prendre en charge l'enseignement décentralisé. Les nouveaux élus locaux n'ont aucune expérience, ni en matière de gestion publique, ni a fortiori en matière de développement éducatif. Il est à craindre que nombre d'entre eux ne sachent ni lire, ni écrire et n'aient qu'une connaissance très limitée de l'enseignement. Enfin, les volontés d'installer des professionnels compétents dans les administrations appelées à participer à la gestion de l'enseignement se heurtent fréquemment à des problèmes matériels.

Au Sénégal, des directeurs d'école de Dakar confiaient à la presse locale, sept mois après la rentrée scolaire d'Octobre 2022, qu'ils n'avaient toujours pas reçu de leur commune leur budget de fonctionnement pour l'année. Durant cette rentrée d'Octobre 2023, le même phénomène a été observé dans certaines écoles de la banlieue dakaroise. Dans les faits, les lieux de responsabilités se sont multipliés au point d'occulter le système de décision ou de le rendre inopérant. Ainsi, les directeurs d'école sont totalement démunis. Quand ils interrogent les responsables communaux, ceux-ci leur rétorquent

que la commune n'a pas reçu l'enveloppe pour l'exécution de ses prérogatives en matière d'éducation et ne peut donc allouer de budget de fonctionnement aux écoles. Quand ils s'informent au ministère, il leur est répondu que ces questions sont désormais du ressort exclusif des communes.

Des structures administratives pauvres et peu légitimes auprès de certaines populations et incapables de contrôler un « marché sauvage » des initiatives éducatives

Le processus de décentralisation ne pourrait aboutir que si les collectivités territoriales étaient dotées d'une légitimité forte et d'un soutien populaire puissant. Des études tendent à montrer que tel n'est pas le cas et que ces collectivités sont souvent perçues par certaines populations comme des constructions artificielles, incapables de concurrencer les systèmes traditionnels de pouvoir ou le système central de décision. Le chercheur Vaughan dans ses travaux datant des années 1990 au Sénégal, constate que, si les chefs coutumiers exercent aujourd'hui moins de fonctions sociales et économiques en zone urbaine, ils restent des acteurs centraux en zone rurale où la parenté, le lignage, le clan continuent de dominer les relations sociales. Ni l'éducation nationale ni la collectivité territoriale ne sont perçues comme des interlocuteurs légitimes et fiables pour une perpétuation du vivre ensemble. Or ces communautés locales doivent pourtant intervenir pour que l'enseignement dispose des infrastructures nécessaires à sa bonne organisation mais compte tenu de leurs appréhensions ne le feront que marginalement. Ainsi beaucoup de collectivités territoriales en zones rurales ou péri-urbaines se trouvent en situation de ne pas disposer des moyens financiers pour assumer la compétence transférée qu'est l'éducation. Elles sont dès lors conduites, ou contraintes, à accepter le développement d'offres privées d'éducation ou à établir des partenariats avec des organisations de la société civile, essentiellement des ONG pour pouvoir assurer la charge de cette compétence transférée. Le champ ainsi



Le Chef de l'État avec les lauréats du concours général

ouvert a permis que les initiatives alternatives d'éducation – dont certaines sont bâties sur le procès explicite de l'enseignement officiel – se développent de manière exponentielle. In fine, nous nous retrouvons dans une situation où du fait de la faiblesse et du manque de légitimité de certaines collectivités territoriales, ces dernières n'assument plus totalement leur charge en matière d'éducation. Elles laissent ainsi les familles et les enfants à la merci d'une offre privée alternative dont le modèle est bâti sur une critique de l'offre éducative publique classique.

En définitive, les collectivités territoriales sénégalaises jouent un rôle clé dans la promotion de l'éducation de qualité. Ce rôle est particulièrement prégnant dans certaines zones rurales et péri-urbaines. Le transfert de compétences en éducation contribue à une

meilleure prise en compte des besoins locaux, à l'amélioration des infrastructures éducatives et à la mobilisation de ressources pour soutenir l'éducation des enfants sénégalais. Cependant, il est essentiel que les collectivités territoriales disposent des ressources et des compétences nécessaires pour remplir efficacement ces responsabilités et garantir l'accès à une éducation de qualité pour tous.

Dans le système décentralisé qui se met en place, l'enseignement demeure une ressource rare, mise au service des individus et des communautés qui ne peuvent en bénéficier que s'ils participent à son bon fonctionnement et à son financement. Les investissements consentis par la collectivité doivent lui amener des retours, évalués moins en termes politiques qu'économiques. Il est clair aujourd'hui que les avancées technologiques et le contexte

socio- culturel font que l'éducation est principalement envisagée dans sa dimension d'outil mis au service du développement économique auquel les individus et les groupes qui sont prêts à contribuer à son financement peuvent recourir. Elle est de moins en moins perçue comme un outil d'intégration ou d'apprentissage du vivre ensemble. Par ailleurs, le foisonnement d'alternatives éducatives, sans compter le nombre croissant de lieux dédiés par priorité à l'enseignement religieux coranique, qui ont chacune leurs méthodes pédagogiques propres, leurs contenus particuliers et leurs finalités éducatives spécifiques, pose des problèmes d'encadrement et d'équivalence pour les collectivités territoriales. Des enjeux sociaux et économiques sont attachés à ce problème et il serait naïf de les ignorer.

P. A. DIOP



Historique et sens d'un combat contre un mal qui tue



Chaque année, de nombreuses femmes sont touchées par le cancer du sein à travers le monde. Pour avertir le public sur les dangers du cancer du sein et l'importance du dépistage, la campagne Octobre Rose a vu le jour dès 1985. De quoi s'agit-il ? Le Magazine « Echos des Territoires » interrogent des spécialistes de la santé qui expliquent l'historique et le sens de « Octobre Rose ».

Octobre Rose : de quoi parle-t-on ? C'est une campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein, instaurée en 1985. Elle a vu le jour aux États-Unis et a fait sa première apparition en France en 1994, sous l'impulsion du magazine Marie Claire et du groupe Estée Lauder. De cette collaboration est née l'association Le Cancer du Sein, Parlons-en ! Plusieurs années plus tard, en 2020, l'association s'est rebaptisée simplement Ruban Rose. Au Sénégal, la campagne Octobre Rose a commencé à être célébrée en 2010 à l'initiative de la Ligue sénégalaise contre le cancer (LISCA), créée en 1985.

Durant tout le mois d'octobre, des actions diverses et variées sont organi-

sées dans le monde pour sensibiliser au cancer du sein. On retrouve généralement partout dans le monde : des marches roses ; des courses à pied ; des forums d'information, etc.

Pourquoi Octobre Rose est-il symbolisé par le ruban rose ?

Les rubans colorés sont souvent utilisés pour symboliser un combat – le plus connu des rubans étant le ruban rouge, symbole de la lutte contre le sida. Pour permettre à la lutte contre le cancer du sein d'être facilement reconnaissable, Alexandra Penney et Evelyn H. Lauder ont imaginé ensemble le ruban rose. La couleur choisie n'est pas anodine puisque le rose est une

couleur féminine et pétillante. On peut trouver le ruban rose pendant tout le mois d'octobre sur les présentoirs d'information disponibles chez les partenaires de l'organisation. On en retrouve dans les hôpitaux, les lieux de travail (mairies et entreprises publiques et privées...), les enseignes, etc.

Octobre Rose au Sénégal

Lancée en 2010 à Dakar par la Ligue sénégalaise contre le cancer (LISCA), avec le soutien de l'association libano-sénégalaise des professionnels de santé (ALSPS) qui avait organisé une campagne en 2009, l'opération Octobre rose est un mois consacré à la sensibilisation, au dépistage et à la récolte de fonds pour la recherche sur le cancer du sein.



Consultation gratuitement au siège de la LISCA.

Contrairement à l'Europe, où plus de 50% des cancers du sein sont diagnostiqués chez des femmes âgées entre 50 et 69 ans, Afrique, le taux explose chez les jeunes femmes. Au Sénégal, environ 1 800 nouveaux cas sont détectés chaque année, faisant de ce cancer le plus fréquent chez les Sénégalaises. En raison de consultations tardives, les stades des cancers détectés sont souvent avancés : l'Afrique possède le taux le plus élevé de mortalité par le cancer du sein. En 2021, 85 800 femmes sont décédées sur le continent, la majorité en Afrique de l'Ouest et de l'Est.

Dans les locaux de la Ligue sénégalaise contre le cancer (LISCA) situé à Sacré cœur 3 à Dakar, plusieurs femmes, tout âge confondu, s'y rendent pour les besoins du dépistage précoce depuis le lancement d'Octobre Rose 2023. En moyenne, une centaine de femmes font quotidiennement le déplacement.

Avec 951 nouveaux décès recensés chaque année, le cancer du sein est devenu un enjeu de santé publique. « À l'époque il n'y avait que cinq appareils de mammographie dans tout le Sénégal », informe Dr Fatma GUENOUNE, présidente de la LISCA. La campagne de sensibilisation se fait notamment hors des hôpitaux afin de toucher plus largement la population. Puis des dépistages gratuits et des mammographies sont subventionnés par la LISCA à hauteur de 30 000 FCFA, puis à 15 000 FCFA afin d'encourager les

femmes à se faire suivre. En 2011, le programme est décentralisé dans les régions du pays. Les sages-femmes, premières prestataires dans les régions, sont également formées à reconnaître les signaux. « Avant, les gens ne comprenaient pas ce qu'était le ruban rose (symbole d'Octobre rose). Désormais, tout le monde le reconnaît », se félicite Dr GUENOUNE. Depuis sa création en 2010, plus de 60 000 femmes ont été accompagnées et examinées par la LISCA dans 38 villes du pays, tandis que plus de 20 000 bons subventionnés ont été délivrés.

Des obstacles au dépistage précoce

La campagne de sensibilisation au dépistage précoce porte ses fruits, mais des barrières multiples existent encore. Selon Dr Fatma GUENOUNE, la cause est le manque d'éducation dû notamment au taux d'analphabétisme et au manque d'information sur le sujet. S'ajoute l'accès difficile aux femmes isolées, la problématique économique qui prive de nombreuses femmes de suivi médical du fait du montant de la consultation, mais aussi du prix du transport pour venir consulter en ville. « Des patientes qui viennent consulter dans le privé peuvent également ne pas avoir les moyens pour suivre tout le traitement », détaille Dr Ibrahim Aïdibé, président de l'association des gynécologues-obstétriciens et secrétaire générale de l'ALSPS, qui

plaide pour un meilleur dialogue entre les praticiens et leurs patientes. Quant à la peur entourant le cancer, elle reste tenace. « Il faut oser sortir de l'isolement, c'est le plus important. Le mot cancer continue de faire peur, certaines ne veulent pas l'entendre. Mais s'il est soigné à temps, il peut très bien être soigné », insiste la présidente de LISCA.

Les croyances culturelles expliquent également que certaines patientes se tournent vers des marabouts ou des tradipraticiens, ce qui retarde le diagnostic. « Une autre croyance plusieurs fois entendue en consultation, est que beaucoup pensent que si on doit leur retirer le sein, cela affectera le cœur, pouvant entraîner des problèmes cardiaques par la suite », raconte le gynécologue Dr Ibrahim Aïdibé. La couverture même du territoire et la formation des professionnels de santé pose également souci. « Il y a une mauvaise distribution des appareils de mammographie dans le pays. La gestion du matériel est mauvaise malgré le besoin criant. Saint-Louis n'a un appareil que depuis deux ans, une autre région en dispose mais parce qu'une pièce manque, celui-ci n'est pas fonctionnel », regrette la présidente de la LISCA. Le gouvernement a annoncé dernièrement que six nouveaux pôles de cancérologie devraient prochainement ouvrir.

Au-delà du fait que, selon Dr GUENOUNE, « le tabou commence à être levé » sur cette maladie, reste la gestion problématique de la prise en charge des malades. Actuellement et malgré les demandes pour une couverture globale du territoire, seuls 3 hôpitaux régionaux (Thiès, Fatick, Saint-Louis) en plus de Dakar, délivrent le traitement pour la chimiothérapie. Les IRM, eux, ne peuvent s'effectuer que dans la capitale. « En 2019, l'État a rendu le traitement par chimiothérapie gratuit, mais pas le reste de la prise en charge c'est-à-dire l'opération, les autres médicaments, etc. », précise Dr Aïdibé. Selon lui, cette mesure n'est pas pertinente. Il préconise une prise en charge rapide, en mettant l'accent sur le dépistage, essentiel pour éviter l'aggravation des symptômes et assurer un meilleur taux de guérison. « 70 % des cancers détectés à l'hôpital Le Dantec (Dakar) durant les 10 dernières années étaient à des stades avancés », rapporte le médecin.



De jeunes filles s'impliquant dans la campagne d'Octobre Rose

Depuis la fermeture de l'hôpital Le Dantec, il y a peu pour cause de travaux, cette prise en charge s'est encore complexifiée. « Les patients sont dans le désarroi, la radiothérapie a été transférée à Touba (...) Il n'y a pas assez de lits. Si les patients n'ont pas les moyens d'aller dans le privé, ils se retrouvent dans des situations très compliquées. On observe d'ores et déjà des récurrences pour certains... » se désole Dr Fatma GUENOUNE.

« Concernant la sensibilisation, nous avons des caravanes de sensibilisation sur les facteurs de risque du cancer du sein. Nous distribuons de flyers partout dans Dakar et sa banlieue grâce à des personnes en rollers. De plus, nous préconisons l'autopalpation à partir de 20 ans, tous les mois après les règles. Nous organisons habituellement une randonnée de sensibilisation réunissant plus de 1 500 personnes le premier weekend du mois d'octobre », précise-t-elle.

Et la présidente de LISCA d'ajouter : « Nous allons habituellement dans deux régions par an pendant octobre rose. Nous avons donc créé 28 districts sanitaires grâce à nos partenaires dont

ceux de Podor, Dagana, St Louis, Louga, Diourbel, Khombole et Rufisque pour décentraliser nos actions. Nous faisons donc des plaidoyers, ce qui nous permet d'aller dans des coins reculés du Sénégal même en dehors d'octobre rose. C'est vrai qu'octobre rose est notre activité phare mais nous sillonnons le Sénégal tout au long de l'année avec notre camion de dépistage qui nous permet d'aller et de consulter dans des endroits qui n'ont pas de structures sanitaires ».

« Les principaux défis auxquels est confronté le Sénégal sont ceux de la sensibilisation et de l'accès aux soins, et ce, même dans les zones reculées. Avec la LISCA, nous occupons également les médias car c'est grâce à aux journalistes et à la presse sénégalaise que nous rentrons dans les foyers. En effet, quand nous sommes invités sur un plateau de télévision, nous avons l'opportunité de sensibiliser massivement, car la sensibilisation ne doit pas se faire uniquement auprès d'une femme mais également auprès de son entourage. C'est de cette manière que chacun pourra à son tour sensibiliser les autres », a-t-elle fait savoir.

Avant de rejoindre la LISCA, Dr Fatma s'est d'abord engagée personnellement à accompagner des malades. Car en tant que médecin spécialisée en pathologie cervico-vaginales, explique-t-elle, je suis affectée à l'unité des dépistages des cancers du col de l'utérus à l'Institut du cancer, et j'ai vu les difficultés que rencontrent les malades.

« À l'époque, la consultation était à 30 000 francs CFA et les femmes n'avaient pas les moyens de payer cette consultation, alors vous imaginez pour un bilan diagnostique autour de 500 000 francs CFA. Les femmes n'avaient pas ces moyens-là. Ainsi, quand mes collègues ont voulu faire la relance, j'y ai adhéré pour accompagner et surtout lever le tabou du cancer auprès de la population et plaider au niveau des autorités pour améliorer la prise en charge des malades et donc améliorer leur combat au quotidien. J'ai rejoint la LISCA en 2009 pour être trésorière générale de l'association d'octobre 2009 à décembre 2014. Je suis, depuis le 6 décembre 2014, Présidente de la Ligue sénégalaise contre le cancer », confie-t-elle.



Une randonnée en faveur d'Octobre Rose

C'est quoi le cancer du sein ?

Le cancer du sein est une maladie caractérisée par la croissance incontrôlée de cellules mammaires anormales qui forment alors des tumeurs. Si rien n'est fait, les tumeurs peuvent se propager dans l'organisme et avoir une issue fatale.

Les cellules mammaires cancéreuses ont leur origine dans les canaux galactophores et/ou les lobules qui produisent le lait. La forme précoce (in situ) ne met pas la vie en danger. Les cellules cancéreuses peuvent se propager au tissu mammaire voisin (invasion) en provoquant des tumeurs qui forment des masses ou un épaississement.

Selon des spécialistes, les cancers invasifs peuvent se propager aux ganglions lymphatiques environnants ou à d'autres organes (en formant des métastases). Les métastases peuvent être fatales.

Le traitement est adapté à la personne, au type de cancer et à sa propagation. Il associe la chirurgie, la radiothérapie

et les médicaments.

L'ampleur d'un mal qui tue

Le cancer du sein reste l'un des problèmes majeurs de santé publique dans le monde de par sa fréquence et sa gravité. Quoiqu'il demeure un problème mondial, c'est en Afrique qu'il a ses conséquences les plus graves. Au Sénégal, avec une incidence estimée à 1671 nouveaux cas de cancer du sein par an, le nombre de décès par an est estimé à 521 soit 31,2%. Dans ce contexte, il faudrait mieux cerner les facteurs de mauvais pronostic afin d'apporter la réponse thérapeutique adéquate pour éviter ou différer la mort par cancer du sein.

En 2020, on a recensé 2,3 millions de cas féminins et 685 000 décès dus au cancer du sein dans le monde. À la fin de 2020, 7,8 millions de femmes en vie s'étaient vues diagnostiquer un cancer du sein au cours des cinq années précédentes, ce qui en fait le type de cancer le plus courant à l'échelle du globe. Présent dans tous les pays, le cancer du sein touche les femmes de tous âges à partir de la puberté, mais son incidence croît à mesure que l'âge

avance. La mortalité par cancer du sein a peu évolué entre les années 1930 et les années 1970, période pendant laquelle la chirurgie était le mode primaire exclusif de traitement (mastectomie radicale). Le taux de survie a commencé à s'améliorer pendant les années 1990 lorsque des pays ont mis en œuvre des programmes de détection précoce associés à des programmes de traitement complets, avec des thérapies médicales efficaces.

Qui présente un risque de cancer du sein ?

Le sexe féminin est le facteur de risque de cancer du sein le plus important. Environ 0,5 à 1 % des cancers du sein touchent des hommes et le traitement suit alors les mêmes principes que chez la femme.

Certains facteurs accroissent le risque de cancer du sein, notamment l'âge, l'obésité, l'abus d'alcool, des antécédents familiaux de cancer du sein, une exposition aux radiations, les antécédents gynécologiques (l'âge au moment des premières règles et à la première grossesse, par exemple), le tabagisme et un traitement hormonal



Une campagne de sensibilisation pour lutter contre le cancer du sein

post-ménopausée. Près de la moitié des cancers du sein touchent des femmes qui ne présentent aucun facteur de risque particulier autre que le sexe (féminin) et l'âge (plus de 40 ans).

Le risque est accru en cas d'antécédents familiaux de cancer du sein, mais la plupart des femmes diagnostiquées n'ont pas d'antécédents familiaux connus. Leur absence ne signifie donc pas nécessairement que le risque soit moindre.

Certaines mutations génétiques héréditaires de haute pénétrance accroissent fortement le risque de cancer du sein, les plus importantes étant présentes dans les gènes BRCA1, BRCA2 et PALB2. Les femmes chez qui l'on découvre des mutations de ces gènes de premier plan peuvent envisager des stratégies de réduction des risques comme l'ablation chirurgicale des deux seins.

Traitement

Le traitement du cancer du sein dépend du sous-type de cancer et de l'étendue de sa propagation en dehors du sein vers les ganglions lymphatiques (stades II ou III) ou d'autres organes (stade IV).

Les médecins associent divers traitements pour réduire le plus possible le risque de récurrence. Il s'agit notamment

des traitements suivants : chirurgie pour éliminer la tumeur ; radiothérapie pour réduire le risque de récurrence dans le sein et les tissus environnants et médicaments pour tuer les cellules cancéreuses et éviter la propagation – thérapies hormonales, chimiothérapie ou thérapies biologiques ciblées notamment. Les traitements contre le cancer du sein sont plus efficaces et mieux tolérés si on les commence tôt et les suit jusqu'au bout.

La chirurgie peut consister à éliminer uniquement le tissu cancéreux (tumorectomie) ou le sein entier (mastectomie). On peut aussi éliminer des ganglions lymphatiques afin d'évaluer la capacité de propagation du cancer.

La radiothérapie est dirigée contre les cancers résiduels microscopiques qui restent présents dans le tissu mammaire et/ou les ganglions lymphatiques et permet de réduire au maximum le risque de récurrence du cancer sur la paroi thoracique.

À un stade avancé, le cancer peut perforer la peau et provoquer des lésions ouvertes (ulcères) qui ne sont pas nécessairement douloureuses. Une biopsie est indiquée dans le cas de lésions mammaires qui ne guérissent pas.

Les médicaments utilisés pour traiter le cancer du sein sont choisis en fonction des propriétés biologiques du

cancer déterminées par des tests spécifiques (détermination du marqueur tumoral). La grande majorité des médicaments servant à traiter le cancer du sein figurent déjà sur la Liste modèle des médicaments essentiels de l'OMS.

Impact mondial

Dans les pays à revenu élevé, le taux de mortalité par cancer du sein standardisé selon l'âge a chuté de 40 % entre les années 1980 et 2020. Les pays qui sont parvenus à réduire cette mortalité ont obtenu une baisse annuelle de 2-4 %.

Les stratégies d'amélioration des résultats en matière de lutte contre le cancer du sein supposent un renforcement radical des systèmes de santé pour qu'ils dispensent des traitements qui ont déjà fait leurs preuves. Elles ont par ailleurs leur importance dans la prise en charge d'autres cancers ainsi que d'autres maladies non transmissibles non malignes. Il s'agit par exemple de disposer de filières d'orientation fiables entre les établissements de soins primaires, les hôpitaux de district et les centres d'oncologie spécialisés.

Les filières d'orientation fiables à mettre en place entre les établissements de soins primaires, les hôpitaux de district et les centres d'oncologie



Une randonnée contre le cancer du sein

spécialisés sont les mêmes que pour la prise en charge des cancers du col de l'utérus, du poumon et de la prostate ainsi que du cancer colorectal. Dans ce contexte, le cancer du sein fait référence et les procédures établies contre lui peuvent être suivies aux fins de la prise en charge d'autres affections.

Action de l'OMS

L'objectif de la nouvelle initiative mondiale de l'OMS relative à la lutte contre le cancer du sein est de réduire la mortalité qu'il provoque de 2,5 % par an et d'éviter ainsi 2,5 millions de décès par ce type de cancer entre 2020 et 2040 à l'échelle planétaire. Une baisse annuelle de 2,5 % permettrait d'éviter 25 % des décès par cancer du sein d'ici à 2030 chez les femmes de moins de 70 ans et 40 % d'ici à 2040. La réalisation de ces objectifs repose sur trois piliers : la promotion sanitaire en vue

d'une détection rapide ; le diagnostic en temps opportun ; et une prise en charge complète du cancer du sein.

Les mesures d'éducation en santé publique visant à sensibiliser les femmes et leurs proches aux signes et symptômes du cancer du sein et à leur faire comprendre l'importance d'une détection précoce et d'un traitement rapide amèneront davantage de femmes à consulter un médecin dès qu'un cancer du sein est suspecté et avant qu'il ne parvienne à un stade avancé. Ces progrès sont possibles même en l'absence de mammographie de dépistage – technique actuellement difficile à mettre en place dans un grand nombre de pays. L'éducation du public doit être associée à une éducation des agents de santé sur les signes et symptômes du cancer du sein de stade précoce, afin que les femmes soient orientées vers des services de diagnostic s'il y a lieu.

Un diagnostic rapide doit être suivi d'un traitement efficace contre le cancer, ce qui dans de nombreux contextes suppose de disposer de soins assez spécialisés. En établissant des services centralisés dans un centre d'oncologie ou un hôpital, et en faisant du cancer du sein un modèle à suivre, on pourra optimiser le traitement de ce type de cancer tout en améliorant la prise en charge d'autres cancers.

Le cancer du sein cause près de 12 000 décès par an et une femme sur 8 risque d'en développer un au cours de sa vie. La prévention joue donc un rôle crucial pour détecter la maladie et augmenter les chances de guérison en cas de traitement à un stade précoce.

Unis contre le cancer du sein ! C'est le sens d'Octobre Rose.

Ibrahima Khalil SANE

LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Le Président Macky SALL appelle à briser les tabous



Dans le cadre de la campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein, appelée Octobre Rose, le Président de la République Macky SALL a adressé un message solennel aux personnes malades du cancer, à travers lequel il appelle l'ensemble de la société sénégalaise à « briser les tabous et les stigmates ».

« Parlons ouvertement du cancer du sein, brisons les tabous et les stigmates qui peuvent l'entourer. N'oublions pas non plus de soutenir celles qui sont déjà en lutte contre le cancer ». Ce sont en ces termes que le Chef de l'Etat s'est adressé, dans son tweet publié sur le réseau X (ancien twitter), le dimanche 1^{er} octobre 2023, pour appeler ses concitoyens à se mobiliser contre le cancer du sein et à soutenir les personnes malades.

A l'occasion de la campagne de sensibilisation au cancer du sein, appelée Octobre Rose, le Président de la République dira : « En ce début du mois d'octobre, nous célébrons une cause qui nous est chère Octobre Rose 2023, le mois dédié à la sensibilisation au cancer du sein.

C'est donc pour nous l'occasion de

sensibiliser davantage à l'importance du dépistage précoce et encourager la recherche pour trouver des traitements plus efficaces ».

Le Chef de l'Etat a fait savoir que « le gouvernement du Sénégal est dans cette dynamique et relativement à la disponibilité de la radiothérapie, quatre (04) appareils ont été installés dans les structures sanitaires publiques, dont un à l'hôpital Cheikhoul Khadim de Touba ». Selon lui, ce dispositif est accompagné par l'allocation d'une subvention de 75% des frais pour renforcer la protection sociale, ce qui permet actuellement aux malades de payer les séances à cent cinquante mille au lieu d'un million de francs CFA.

« Le développement de l'offre de services n'est pas en reste avec la ré-

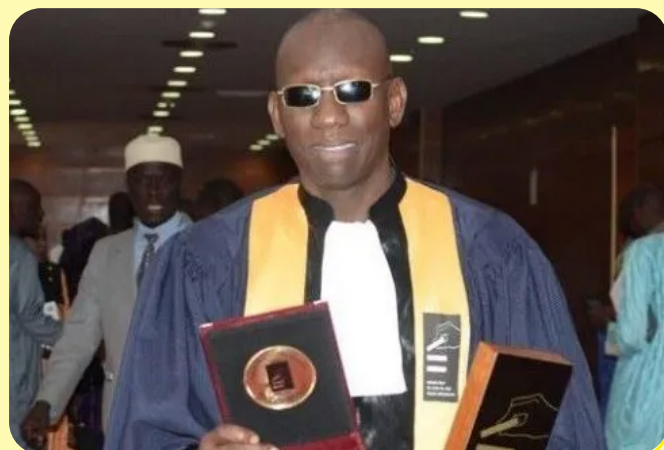
habilitation des structures de base (centres de santé, postes de santé, laboratoires), la construction de nouveaux hôpitaux de référence avec des équipements aux normes standards et la construction du centre national d'oncologie de Diamniadio qui est un pôle d'excellence pour la prévention et la prise en charge des différentes formes de cancer », a rappelé le Président Macky SALL.

Le Chef de l'Etat clôt son tweet en lançant ce message symbolique : « Tous ensemble, engageons-nous dans la prévention de ce fléau qui touche nos épouses, nos sœurs, nos mamans, nos amies. Encourageons-les à aller faire le dépistage ».

Sonia BASSE

Assane NDIAYE, un modèle d'enseignant qui inspire par sa vocation

Lauréat du Grand Prix du Chef de l'Etat pour l'Enseignant et de celui du Prix du Meilleur Enseignant de l'Afrique de l'ouest, Assane NDIAYE s'impose comme une référence au sein de sa corporation. Pour son édition du mois d'octobre 2023 coïncidant avec la rentrée des classes, le Magazine « Echos des Territoires » dresse le portrait d'un enseignant au parcours exemplaire et aux qualités professionnelles légendaires.



Le professeur Assane NDIAYE

Assane Ndiaye. C'est le nom de l'enseignant sorti de l'anonymat, le 28 décembre 2017. Ce professeur de Lettres au lycée Mbacké 2 a été porté au pinacle du fait de la valeur et des qualités morales et professionnelles qu'il incarne. Assane NDIAYE, c'est la maîtrise de ce qu'il enseigne ou la passion d'enseigner. Toute sa carrière, il l'a passée au service de l'éducation nationale depuis une trentaine d'années. Un vrai choix. Une vocation.

Monsieur Assane Ndiaye est né le 21 novembre 1966 à Matam. Il est entré dans l'enseignement en 1990 en qualité d'instituteur-adjoint. Très tôt, il s'est inscrit dans la dynamique de poursuivre ses études. Ainsi il s'est présenté au Baccalauréat comme candidat libre. Après son admission, il s'est inscrit à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Ses études universitaires en lettres modernes ont été sanctionnées par un certificat de maîtrise.

Il a successivement servi à l'école élémentaire de Ndiourba dans le département de Podor et à l'école élémentaire de Gouy-gui dans le département de Mbacké. Après son admission au

concours des normaliens-instituteurs, il est mis en position de stage à la faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation, où il obtient, en 2015, le Certificat d'Aptitude à l'enseignement secondaire. Actuellement, il est en exercice au Lycée ex-Colège d'Enseignement moyen de Mbacké 2 en qualité d'enseignant « craie en main »

“

Assane NDIAYE, c'est la maîtrise de ce qu'il enseigne ou la passion d'enseigner.

Monsieur Assane Ndiaye totalise 30 ans d'expérience, au cours desquels il a toujours fait preuve de conscience professionnelle, de disponibilité et d'esprit d'entraide à l'endroit de ses élèves et de ses collègues.

Un bon professeur est défini par sa capacité à inspirer et à encourager ses élèves à apprendre et à atteindre leur plein potentiel. Assane NDIAYE est cité comme une référence à ce propos. Sa vocation lui a procuré une reconnaissance et une valeur en tant que repré-

sentant modèle du métier. Son dévouement apparaît en lui comme un « don ». En 2009, il a publié une brochure de 100 pages intitulée « le miroir adapté au curriculum » et d'une compilation de fiches raisonnées destinées à renforcer la capacité des enseignants de l'élémentaire. Il organise des cours de soutien non rémunérés aux élèves des classes de Terminale et de Troisième et fait des encadrements non rémunérés aux enseignants candidats au CEAP, CAP, probatoire, ENA, ENTSS, CREM, etc.

Monsieur Assane Ndiaye jouit d'une très bonne réputation auprès de ses supérieures hiérarchiques, de ses pairs, de ses élèves et des élus locaux de Mbacké. Les populations de cette localité le surnomment de « Leader incontesté et incontestable » ou de « Lampadaire de Mbacké ». Son sens des relations humaines et sa disponibilité font qu'il est très proche des communautés.

Assane NDIAYE, c'est l'envie de transmettre sa discipline mais c'est aussi aimer les élèves. Il crée toujours un lien fort avec eux. D'ailleurs, les élèves se souviennent toujours des enseignants tout au long de leur vie. Car les ensei-



Le Président de la République et M. André SONKO, président du jury, remettant au professeur Assane N'DIAYE sa récompense

gnants sont ceux qui changent la vie de quelqu'un d'autre. Les bons enseignants sont reconnus parce que les élèves sont toujours reconnaissants à leurs enseignants d'avoir fait d'eux ce qu'ils sont aujourd'hui.

“

Assane NDIAYE, c'est l'envie de transmettre sa discipline mais c'est aussi aimer les élèves.

Assane NDIAYE a eu le mérite et la reconnaissance publique de l'Etat du Sénégal, à travers le Grand prix du Chef de l'Etat pour l'enseignant. Il a remporté cette distinction grâce son aptitude au travail, à ses performances, à sa contribution à l'amélioration de l'enseignement et à son engagement pour l'amélioration des performances des élèves.

Le lauréat de la première édition du Grand prix du Chef de l'Etat, né le 21 novembre 1966 à Matam, instituteur adjoint à ses débuts, avait remporté une médaille et 20 millions de francs Cfa. Le jury national, présidé par l'ancien ministre de l'Education, André SONKO, et le ministre de l'Education nationale Serigne Mbaye Thiam, n'avaient pas tari d'éloges à l'endroit

de Monsieur Assane N'DIAYE.

Le Grand Prix du Chef de l'Etat, avait expliqué le ministre de l'Education nationale Serigne Mbaye Thiam, « est destiné à récompenser un enseignant craie en main, du préscolaire au secondaire, dont les qualités humaines et professionnelles méritent d'être louées et portées à la connaissance de tous ».

“

Assane NDIAYE a eu le mérite et la reconnaissance publique de l'Etat du Sénégal, à travers le Grand prix du Chef de l'Etat pour l'enseignant.

Le mérite de Monsieur Assane NDIAYE a dépassé les frontières du Sénégal. Après les honneurs obtenus dans son pays, il sera également couronné à l'échelle continentale en 2019. Sélectionné parmi les 50 nominés pour l'édition 2019 du Prix mondial de l'Enseignement (Global Teacher Prize), il a remporté le Prix du meilleur enseignant de l'Afrique de l'ouest. « Nous venons de remporter un titre continental, nous sommes sacré par l'Union Africaine meilleur enseignant de l'Afrique de l'Ouest à l'occasion de la cérémonie

baptisée African Union Awad, le 30 novembre 2012 à Addis Abeba », avait le lauréat de la cinquième édition sur sa page Facebook.

La Fondation Varkey, initiatrice du Prix mondial de l'Enseignant, notait que « sa carrière a fait de lui, dans le pays (le Sénégal), une référence pour sa persévérance, son dévouement, son ambition et son engagement à assurer une bonne éducation aux enfants malgré des ressources limitées. » Le Prix mondial de l'Enseignant, doté d'une récompense d'un million de dollars US (575 millions FCFA) et assimilé généralement au Prix Nobel de l'Enseignement.

Le Prix mondial de l'Enseignant est destiné à reconnaître les mérites d'un enseignant exceptionnel qui a apporté une contribution remarquable et exemplaire à sa profession et l'éducation ; il vise également à saluer le rôle important que joue l'enseignant dans la société.

La vocation de Assane NDIAYE mérite de susciter des émules auprès de ses collègues pour le grand bonheur de l'enseignement, le plus vieux métier du monde et le plus important pour l'avenir.

B. D. SADIO



Le Delta du Saloum face aux défis qui menacent sa biodiversité



Les femmes du delta du saloum s'activant dans la cueillette des fruits de mer

Dans le Delta du Saloum, les impacts climatiques se font de plus en plus sentir par les populations riveraines. Une situation qui menace fortement la biodiversité d'un territoire classé sur la liste des zones humides d'importance mondiale. Dans sa rubrique « Au cœur des Territoires », le Magazine « Echos des Territoires » jette un regard sur la vulnérabilité du delta du Saloum face aux effets du changement climatique.

Le Delta du Saloum au Sénégal, fait partie des plus grandes zones humides d'importance économique, écologique et sociale de toute l'Afrique de l'Ouest. Couvrant plus de 180 000 hectares, classé sur la liste des Zones humides d'importance mondiale et sur la liste des Réserves de biosphère de l'UNESCO, le delta du Saloum abrite le deuxième plus grand parc national du Sénégal (Parc national du Delta du Saloum), qui s'étend sur près de 100 000 hectares dans la zone centrale du delta.

Les habitants du delta du Saloum dépendent du point de vue économique de ses ressources naturelles à travers la pêche et la cueillette des fruits de mer par plus de 5000 femmes. C'est également une zone humide d'import-

tance écologique grâce à ses vastes forêts de mangroves et une biodiversité très importante soit 9% des espèces végétales du territoire national. La biodiversité animale par les nombreuses espèces d'oiseaux, de poissons et d'animaux terrestres qui s'y trouvent. Un site riche en histoire à travers ses amas coquillés.

Le Delta du Saloum a subi de plein fouet les effets du changement climatique, ce qui a affecté gravement la vie des communautés qui dépendent entièrement des ressources naturelles et accentué la pauvreté des communautés vulnérables. On observe l'avancée de la mer, l'érosion côtière, la perte des plages, la désertification, la réduction des mangroves et autres zones de frayères, la perte des terres arables et

autres pâturages, la salinisation des eaux, la réduction ou l'insuffisance de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation et la boisson et autres activités productrices.

La mangrove fait partie intégrante de la vie des populations des îles du Saloum. Au-delà de son rôle économique, elle est un rideau de protection contre les catastrophes naturelles et autres intempéries. Dans tous les villages du Delta du Saloum, les gens sont conscients de la place de choix qu'elle occupe dans leur existence.

Si les populations affirment que cette dégradation de la mangrove est fortement liée aux aléas climatiques, elles sont conscientes que l'exploitation parfois abusive et

incontrôlée du bois de mangrove et la coupe de leurs racines adventives ont fortement contribué à sa disparition. Devant ces fortes pressions, la population s'accorde sur la nécessité de sauvegarder la mangrove. De sorte qu'aujourd'hui, la tendance est à la protection et à la conservation afin de maintenir la régénération de la mangrove observée depuis quelques années.

A cela s'ajoute la surpêche industrielle, l'accroissement agressif de l'industrie de farine de poisson et des usines de congélation des poissons plus les déchets toxiques qui découlent de ces industries. Ces dernières viennent concurrencer la pêche artisanale qui créent des emplois locaux, l'autonomisation de la population surtout des femmes qui constituent une couche très vulnérable, contribue directement dans le PIB du pays et permet la survie économique de nombreuses familles et d'assurer leur sécurité alimentaire. La dégradation accrue et les surexploitations des ressources font qu'aujourd'hui les communautés du delta, constitué majoritairement de pêcheur, sont obligés de pratiquer l'exode rural ou à migrer, souvent illégalement, vers les pays européens. La rareté des ressources halieutiques font qu'aujourd'hui des milliers de jeunes sont engloutis par la mer méditerranéenne car ayant préféré prendre le risque de faire l'émigration clandestin que de rester subir les impacts atroces des changements climatiques et de la surexploitation des ressources sur leur quotidien.

Le Delta du Saloum est une zone de pêche pour les communautés et la pêche est leur première source de revenu. A l'heure actuelle les poissons se font rares à cause des effets des changements climatiques.

Aujourd'hui, avec l'exploitation du pétrole, les zones de pêche seront réduites davantage et la perturbation du milieu va accélérer le manque de poisson pour ces communautés vulnérables. L'inquiétude majeure de ces communautés, c'est comment pourraient-ils cohabiter avec l'exploitation du pétrole pour les années à venir vu que le processus de perte de biodiversité marine ne fait que s'accélérer avec le temps.

Avec l'exploitation du pétrole et du gaz

à venir, il faudra s'attendre à ce que les mangroves du Saloum soit affectées ainsi que les mangroves voisines de la Gambie et de la Casamance, que les activités socioéconomiques de base des communautés soient affectées par le déclin de la mangrove, par la pollution des eaux, par une perte considérable de la biodiversité, par une baisse des captures, par la disparition de certains habitats et du patrimoine culturel et historique du Delta du Saloum.

Dans un contexte où les communautés vulnérables subissent de pleins fouets les effets néfastes des changements climatiques sans pour autant être à l'origine. A cela vient s'ajouter la ruée vers l'exploitation du pétrole et du gaz sans pour autant mettre en avant l'impact social et écologique sur la communauté et la mangrove. Les multinationales du pétrole et du gaz, qui sont à l'origine du changement climatique, aggraveront encore les difficultés auxquelles les communautés du delta du Saloum doivent faire face. En outre, des entreprises comme Shell se donnent une image écologique en finançant des plantations à grande échelle d'arbres de mangrove dans le cadre d'un programme de carbone bleu qui leur donne le droit de poursuivre leur activité d'extraction.

L'adaptation des femmes du Delta du Saloum face aux effets du changement climatique

Des solutions de protection de l'environnement doivent être entreprises avec le soutien de projets de protection et conservation de la biodiversité dans la réserve de biosphère du Delta du Saloum : reboisement de la mangrove, plantation d'arbres, restauration d'habitats naturels dévastés, adoption de techniques de production moins prédatrices et éducation environnementale dans les villages frontaliers au parc national du Delta du Saloum et les villages périphériques de la réserve.

L'Organisation non gouvernementale (ONG) Lumière synergie pour le développement (LSD) contribue à la Contre-COP des peuples africains ou assemblées populaires décentralisés, en organisant un rassemblement de deux jours (les 21 et 22 septembre 2023) avec les femmes et les jeunes

filles leaders du Delta du Saloum.

L'objectif principal de la LSD lors de cette action populaire qui a pour thème : « Soutenir l'adaptation des femmes du Delta du Saloum face aux effets du changement climatique ! » est de mobiliser et sensibiliser les associations de femmes vivant dans les Îles du Saloum sur la justice climatique et les défis liés à l'exploitation du pétrole de Sangomar.

Le village Mar Soulou, situé dans l'île Mar qui compte 4 villages (Mar Lothie, Mar Soulou, Mar Fafaco et Mar Wandié) accueille cet événement. Et le choix est loin d'être gratuit. Car « Mar Soulou se trouve dans le Delta du Saloum. Quand on parle du Delta du Saloum, on pense directement à l'exploitation du pétrole et du gaz de Sangomar avec des enjeux qui impliquent les femmes de la communauté, qui depuis des années, contribuent à la restauration de la mangrove et luttent contre les effets pervers des changements climatiques.

Rappelons que les femmes de la zone du Delta du Saloum dépendent étroitement des ressources naturelles de la région (52,7% du secteur de la pêche) et sont présentes dans toute la chaîne de valeurs de l'exploitation des ressources naturelles de leur terroir.

Cependant, du fait des changements climatiques, les femmes sont actuellement très affectées par la rareté des ressources naturelles et sont moins résilientes en termes d'adaptation. De toute évidence, elles seront parmi les plus touchées par les impacts de l'exploitation pétrolière.

En outre, elles participent activement à la conservation et restauration de l'écosystème du Delta du Saloum, qui profite à l'enrichissement de la biodiversité du Sénégal. Avec les enjeux liés à l'exploitation du pétrole, il est plus que nécessaire que leurs préoccupations soient prises en compte mais que leurs actions endogènes en matière d'adaptation au changement climatique soient valorisées et partagées. Il est aussi primordial de continuer à sensibiliser les femmes sur l'importance de se mobiliser autour de la justice climatique surtout avec les enjeux majeurs qui englobe l'exploitation du pétrole de Sangomar.

B. D. S.

Viviane Chidid remporte le prix de la meilleure artiste féminine aux Trace Awards



Lors d'une soirée mémorable au Rwanda samedi dernier, la chanteuse sénégalaise Viviane Chidid a été couronnée meilleure artiste féminine aux prestigieux Trace Awards. Cette récompense vient consacrer le talent et l'immense travail de cette artiste qui a su conquérir le cœur du public avec son style unique et captivant.

Viviane Chidid est connue pour être l'une des voix les plus emblématiques de la scène musicale sénégalaise. Originaires de la région de Djolof, elle incarne l'essence même du Djolof band, un genre musical qui mélange les sonorités traditionnelles sénégalaises avec des influences modernes. Son timbre de voix puissant et sa présence sur scène captivent les spectateurs à chaque performance.

Les Trace Awards, un événement emblématique dans le monde de la musique africaine, récompensent chaque année les artistes les plus talentueux

et les plus influents du continent. Cette année, Viviane Chidid a été choisie parmi de nombreuses artistes féminines talentueuses pour remporter le prix de la meilleure artiste féminine.

Lors de son discours de remerciement, Viviane Chidid a exprimé sa gratitude envers ses fans et ses proches qui l'ont soutenue tout au long de sa carrière. Elle a également souligné l'importance de la musique comme moyen de rassembler les cultures et de promouvoir la paix.

Cette victoire aux Trace Awards représente un tournant dans la carrière de Viviane Chidid. Elle confirme son statut de reine du Djolof band et ouvre les portes vers une reconnaissance internationale. Son talent et sa détermination lui ont permis de se hisser parmi les plus grandes voix de la scène musicale africaine.

Viviane Chidid est une artiste inspirante qui a su se démarquer grâce à sa créativité et à son engagement en-

vers son art. Elle continue d'innover et d'explorer de nouvelles sonorités, repoussant ainsi les limites de la musique sénégalaise.



(Avec vudaf.com)

La République française distingue le chanteur sénégalais, **Faada Freddy**



Faada Freddy élevé au rang de Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres en France

Le chanteur sénégalais Faada Freddy a été récemment élevé au rang de Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres en France.

L'annonce de cette distinction a été faite par l'artiste lui-même sur ses réseaux sociaux. Dans ses mots : « Hello la famille! Je viens vous annoncer en ce jour que je viens d'être nommé Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres en France !!! Merci à tous d'avoir contribué à cette belle aventure HUMAINE! Vous êtes ma famille. Que la paix règne dans ce monde. »

Faada Freddy, de son vrai nom Abdou Fatha Seck, a gagné une renommée importante sur la scène musicale sénégalaise en tant que membre du groupe Daara J aux côtés de Ndongo D et El Hadj Man. Par la suite, il a entamé une carrière solo axée sur le gospel et la soul, et a sorti son premier album « Gospel Journey » en mars 2015. En avril 2014, il a également publié un EP intitulé « Untitled », qui s'est clas-

sé 13e au top digital la semaine de sa sortie. Cet EP comprenait une reprise de la chanson « Little Black Sandals » de la chanteuse Sia, qui a elle-même salué la version de Faada Freddy sur son compte Twitter en la qualifiant de meilleure reprise de « Little Black Sandals ».

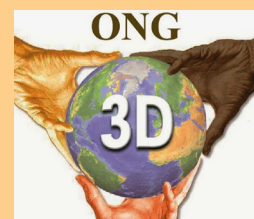
Faada Freddy a également sorti le clip de son single « We Sing in Time », une reprise du groupe The Lonely Forest. Il a soutenu cet EP sur scène en assurant les premières parties d'artistes tels que Imany, Zaz, Ben l'Oncle Soul, Bernard Lavilliers, Asaf Avidan, Tiken Jah Fakoly, Bénabar, Lenny Kravitz (à l'Olympia (Paris) le 30 juin 2015) ainsi que Johnny Hallyday (le 14 juillet 2015 aux Francofolies de La Rochelle).

Son premier album, « Gospel Journey », est sorti en janvier 2015. Il est remarquable car il a été enregistré uniquement à l'aide de voix et de percussions corporelles, sans aucun instrument classique. Son prochain album, intitulé « Golden Cages », est

prévu pour janvier 2024.



NOS PARTENAIRES



Plateforme ACT Pencum Goxx yi

Un portail pour nos terroirs



Pencum Goxx yi



La Plateforme des Acteurs territoriaux pour la Coopération territoriale

Créée à l'initiative de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT), la Plateforme inscrit ses actions dans un partenariat étroit avec les associations d'élus territoriaux que sont l'Association des Maires du Sénégal (AMS) et l'Association des Départements, des ONG actives dans la décentralisation et le Développement territorial telles que IPAR, Enda GRAF SAHEL, Enda ECOPOP, des instituts et écoles de formation tels que ISI, ESEA, UCAD et l'Université Gaston BERGER.

La Plateforme des Acteurs territoriaux pour la Coopération territoriale (PACT) poursuit les objectifs suivants :

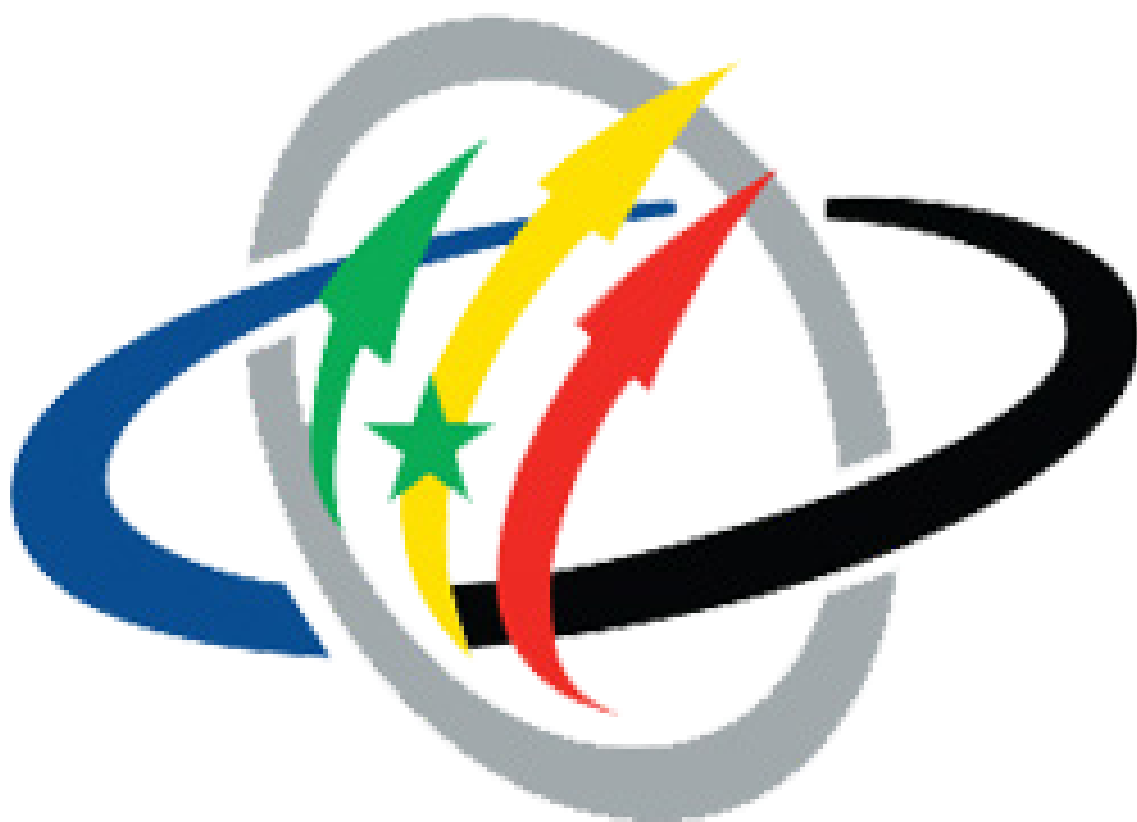
Favoriser le Dialogue des territoires à travers la mise en réseau des Collectivités territoriales autour de thématiques spécifiques à la Décentralisation notamment l'Intercommunalité et la Coopération territoriale ;

Encourager la capitalisation des bonnes pratiques et la synergie d'actions de développement communautaire entre les Collectivités territoriales, la Société civile et les Partenaires techniques et financiers ;

Faciliter la mise à disposition d'experts de la décentralisation pour accompagner les acteurs territoriaux dans leurs projets de coopération pour le développement territorial ;

Promouvoir les outils d'ingénierie territoriale innovants pour accompagner les Collectivités territoriales dans leurs missions de planification stratégique, d'identification et de formulation de projets et programmes de développement territorial.

Le lien pour accéder à la plateforme: pact.sn



CNDT

www.cndt.sn



Commission nationale
du dialogue des territoires



@CNDT_sn



cndtsn